

février
2022

PALAJA en bref #310

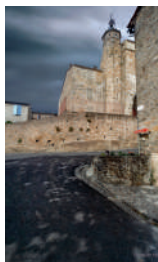


MAIRIE DE PALAJA

mairie-palaja.fr



SOMMAIRE



EDITO	p.3
VIE MUNICIPALE	p.4
ASSOCIATIONS	p.8
ÉTAT CIVIL	p.12

Le prieuré de St Foucl au petit matin dans son halo de brume hivernale.
Photo réalisée par Mathieu Veron. Merci et félicitations !



L'ÉDITO DU MAIRE

Palajanaises, Palajanais, chers amis,

Loin des mesures sanitaires du covid, des tests PCR, des différents confinements et déconfinements, j'ai décidé ce mois-ci, de braquer les projecteurs sur deux actions mises en place par la commune durant ce mois de février.

La préservation du patrimoine communal:

Nos anciens avaient bâti un mur de pierres sèches pour retenir le talus, rue Romengada face aux « arcades ». Au fil du temps, cet édifice s'est abimé, écroulé par endroits et beaucoup de pierres ont disparu. Nous avons décidé, avec l'aide des chantiers d'insertion de Carcassonne-Aglo de le reconstruire à l'identique.

Grace au travail minutieux de l'équipe et à Michel Depaule qui nous a procuré les pierres qui nous manquaient, ce lieu de promenade, très prisé des palajanais va retrouver sa beauté d'antan.

Le soutien à la culture :

Conformément à nos engagements, nous avons décidé d'engager de gros travaux à la bibliothèque médiathèque. Avec le soutien financier de la DRAC, nous avons remis en état le bâti, agrandi la salle principale, réaménagé le coin informatique, remplacé les rayonnages et transformé le jardin en espace convivial. Une boîte à livres a aussi été installée à l'extérieur. Notre bibliothécaire vous y accueillera avec plaisir

Pour faire de Palaja « **Le plus beau des villages** ».

Bien à vous,

Thierry LECINA

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er FÉVRIER 2022

DECISIONS PRISES PAR Mr le Maire PAR DELEGATION GENERALE SELON L'ARTICLE L.2122-22 DU C.G.C.T. :

- Avenant avec l'entreprise CAZAL pour travaux de voirie 2021 : 3 340 € HT.
- Travaux de raccordement électrique pour vidéo – protection : 2 218,80 € HT.
- Contrat d'abonnement pour un service d'alerte hébergé avec la Société CII TELECOM (en remplacement de l'application EYES HELP) : abonnement annuel 500 € HT + frais d'appels ou courriels.
- Contrat de maintenance avec la Société AMD pour maintenance parc matériel informatique : 2 592 € HT/an.
- Contrat de location longue durée suite à fin d'échéance avec la Société SHARP pour parc copieur/imprimante : 1 244 € TTC/trimestre.
- Contrat d'abonnement pour sauvegarde des données du serveur informatique avec la Société AGS HOSTING : 88 € HT/mois.
- Convention avec le CIAS pour mise en place d'un chantier d'insertion pour rénovation de murets de pierres : frais de matériaux à charge de la mairie.
- Contrat de mise à disposition de personnel avec l'Association « Emploi et Partage » pour un an.

1) CARCASSONNE AGGLO – FINANCES – APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT):

Cette délibération fait suite à la présentation des modalités du Pacte Fiscal et Financier de Carcassonne Agglo, par son Président, M. Régis BANQUET, en préambule à la réunion du conseil municipal.

Suite à l'adoption en Conseil Communautaire du 10/12/2021, du nouveau Pacte Fiscal et Financier, une nouvelle action de partage de fiscalité entre les communes et l'intercommunalité a été proposée.

Le transfert d'une partie de ces taux communaux (TFB et TFNB) à l'Agglo s'accompagnera d'une compensation par une majoration de l'Attribution de Compensation (AC) du même montant pour la commune, estimé dans un premier temps sur les bases fiscales 2021.

Le conseil municipal accepte la révision libre des attributions de compensation au titre de 2022 et suivants, selon le rapport de la CLECT, ainsi que le montant de l'attribution de compensation 2022, soit 448 337,32 €.

2) SECURITE ROUTIERE – PDASR 2022 :

Dans le cadre du Plan Départemental d'Action de la Sécurité Routière (PDASR), plusieurs opérations sont prévues sur la commune. Une demande de subvention est sollicitée auprès des services de l'Etat.

3) PERSONNEL COMMUNAL - MEDECINE DE PREVENTION :

La convention d'adhésion auprès du service de médecine de prévention et de santé au travail, géré par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude, est reconduite pour une durée de 3 ans

4) AGENCE NATIONALE DU SPORT :

Dans le cadre du dispositif gouvernemental « 5000 équipements de proximité », il est sollicité une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour les projets suivants :

- Construction d'un 2ème terrain de Padel,
- Réhabilitation et déplacement du City Stade.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Un conciliateur de justice auprès du tribunal judiciaire de Carcassonne, se tient à la disposition des administrés, en cas de conflits civils.

Toute personne intéressée peut le contacter à l'adresse mail suivante : cpagie59@gmail.com

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2019 s'effectueront en mairie à partir du 28 mars 2022 sur rendez-vous.

Se munir de :

- Livret de famille
- Carnet de vaccination de votre enfant à jour
- Justificatif de domicile

CULTURE: MÉDIATHÈQUE



Découvrez la boîte à livres !

Une première boîte à livres vient de prendre vie sous le préau de la future médiathèque municipale actuellement en travaux. En accès libre et gratuit, elle a vocation d'être alimentée par tous et éventuellement d'accueillir certains ouvrages qui sont ponctuellement exclus des rayonnages de la bibliothèque. Prendre, déposer, donner, échanger en toute liberté permet de faire vivre et circuler les livres en parfaite complémentarité avec celle-ci.

CCAS

Pour toute demande de renseignements ou d'assistance, vous pouvez contacter Nicolas MIGUEL, adjoint délégué au CCAS par mail : social@mairie-palaja.fr ou par téléphone 06 02 07 77 60. Reçoit sur rendez-vous.

ATELIER COUP DE POUCE CONNEXION

La commune de Palaja en partenariat avec l'Espace seniors du Carcassonnais va accueillir des ateliers proposés par la MSA Services en direction des seniors afin de s'approprier le maniement d'une tablette numérique. Cette animation gratuite va s'étaler sur 4 séances à compter du lundi 7 mars. Inscription obligatoire auprès de la mairie de Palaja au 04 68 79 62 15

moisenior
bien vieillir dans l'Aude

Coup de pouce connexion

Animé par :
La MSA SERVICES GRAND SUD

Vous souhaitez vous familiariser à l'utilisation d'une tablette numérique ?

Nous vous proposons un atelier informatique de 4 séances de 3 heures pour utiliser votre appareil de façon optimale et en toute sécurité.

Dates des ateliers au verso

« Avec le concours financier de la CNSA dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Aude »

DATE
07 Mars 2022
14h30-17h30
LIEU
Palaja Salle du Conseil Municipal Mairie
INFOS
Atelier gratuit sur inscription : Mairie : 04 68 79 62 15 ou 04 68 11 77 23 Proposé par m-s-a services www.msa.fr En partenariat avec la commune de Palaja

Programme :

Atelier 1 : 07 mars 14h30 - 17h30
Découverte de la page d'accueil, sécurité et mots de passe, les périphériques et leur utilisation

Atelier 2 : 14 mars 14h30 - 17h30
Le partage de connexion, télécharger une application, les notifications.

Atelier 3 : 21 mars 14h30 - 17h30
Prendre une photo, la boîte mail, naviguer sur internet, utiliser un stockage interne

Atelier 4 : 28 mars 14h30 - 17h30
Création d'albums photos, astuces et types d'utilisations, foire aux questions



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ORGUE DE PALAJA

Habitants de Palaja vous êtes tous invités à participer à l'Assemblée Générale qui se déroulera le :

VENDREDI 25 MARS 2022 A 18h : Salle de Réception – Complexe Sportif

Ordre du jour

- Rapport d'activité et Rapport financier
- Renouvellement du bureau
- Fixation de la cotisation maintenue 15 €
- Manifestation et concert

Maintenir l'orgue en activité est un élément essentiel à l'animation de la vie culturelle de notre village.

ASSOCIATION CULTURELLE

L'Association renoue avec ses activités culturelles. Son programme de Conférences et de Sorties se veut toujours aussi varié.

Mercredi 9 mars 2022 « Une journée à Limoux »

10h30 : visite guidée des Caves Guinot

12h : déjeuner au restaurant « Le Tivoli »

14h : visite guidée du Musée Petite

16h : visite guidée du Musée des Automates

Départ : parking de la Mairie - 10h Covoiturage.

Pass vaccinal et masque obligatoires. Inscription obligatoire avant le 25 février. Préciser la possibilité d'utiliser sa voiture. Coût : 30 €

Vendredi 18 mars 2022. Conférence « La Chute de KABOUL en 1842 »

Par Sylvie et Jean Louis BERMAN. 20h30 à l'espace associatif partagé de la Commune. Entrée gratuite. Pass vaccinal et masque obligatoire.

LES AMIS DU VIEUX PALAJA

L'association « Les Amis du Vieux Palaja » organise son traditionnel vide-grenier le dimanche 8 mai autour du complexe sportif.

Accueil des exposants à partir de 5h.

Possibilité de garder le véhicule sur l'emplacement. Tarif 10 € les 6 mètres.

Renseignements et inscriptions au **04 68 79 63 68** ou **06 87 28 05 54**

ATELIER THÉÂTRE



Entrée gratuite - Programme à l'entrée

AGE D'OR PALAJANAIS

PROGRAMME DE MARS 2022

*CONTROLE DU PASS SANITAIRE ET PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
POUR TOUTES LES ACTIVITES PROPOSEES.*

Mardi 1er mars : CONCOURS DE BELOTE à 14 h 30

Tous les mardis et jeudis : CONCOURS DE BELOTE à 14h30

Tous les lundis et vendredis : JEUX D'INTERIEUR

Jeudi 3 mars : LOTO MENSUEL à 14h30

CONSEIL D'ADMINISTRATION à 17h30

Dimanche 20 mars : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, salle polyvalente à 11h15

Le verre de l'amitié clôturera l'assemblée, ensuite un repas préparé par un traiteur sera servi à table.

L'inscription est obligatoire pour le repas, délai de rigueur le 15 mars. Paiement à l'inscription à l'ordre de « Age d'Or Palajonais »

La participation est fixée à 28 € pour adhérents, 35 € pour les autres.

L'animation musicale sera assurée par le groupe SKY.

Dimanche 27 mars : TRADITIONNEL GRAND LOTO, salle polyvalente à 15h

16 quines, 4 cartons pleins, consolantes;

10 € les 6 cartons, 15 € les 10 cartons et 20 € les 15 cartons

La cotisation pour l'année 2022 est de 12 € par personne.

Elle est gratuite pour les adhérents à jour de leur cotisation en 2021

ÉVÈNEMENTS A VENIR :

- 15 avril 2022 : LE CAP D'ADGE EN PETIT TRAIN

Départ devant le centre médical au complexe sportif, transport, petit déjeuner, apéritif, repas complet, découverte du Cap d'Adge en petit train.

- 12 mai 2022 : DEGUSTATION DES PRODUITS DE LACAUNE

- 3 juillet 2022 : REPAS DES ADHERENTS

PATCHWORK



Une belle journée de travail pour 10 patcheuses autour de l'art textile et la réalisation de petits tableaux, une journée délicieuse remplie de joie et de bonne humeur. Nous avons aussi eu une petite pensée pour notre amie Jo SANZ, partie il y a peu, qui était membre de notre association depuis plus de 20 ans. Sa convivialité, ses tableaux et ses patchworks vont nous manquer.

PAROISSE

Voici les dates des célébrations :

Dimanche 20 février Messe à 9h30 à Cazilhac

Dimanche 27 février Messe à 9h30 à Palaja

Mercredi 2 mars Célébration des Cendres à 17h30 à Palaja

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès du Père Roger BARTHES, qui a servi la communauté paroissiale durant une vingtaine d'années. Roger, tu nous as marqué par le message que tu portais, toujours dans la simplicité et l'authenticité, à l'écoute de tous, chrétien ou non.

Merci Roger, pour toutes ces célébrations vécues ensemble et ces moments de partage fraternels.

NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous:

Alba LOPEZ née le 5 février au 7 rue de Muscat
Tous nos voeux de bonheur au bébé et nos félicitations aux parents.

DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous avons appris les disparitions de:

Madame ROUVIER Suzanne le 20 janvier au 14, La Campanela
Monsieur ESCOURROU Pierre le 22 janvier au 46 La Captorta
Madame ALLAMARGOT Nathalie le 28 janvier au 6, L'Esteleta
Madame CUBILIER Germaine le 2 février au 2, Lo Parpel
Madame HOMPS Jeannine le 6 février au 1, Barri Del Pont
Monsieur GERMANO Claude le 7 février au 16, Barri Del Castel

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances ainsi qu'aux proches touchés par ces deuils.

HOMMAGE

Trois mois après son mari Jacques, Jeanine HOMPS vient de nous quitter. Elle a été présidente de l'âge d'or durant de nombreuses années et a tenu le café pendant plus de 30 ans. Combien de générations de jeunes ont passé leurs mercredis chez Jeanine autour du babyfoot ou du billard, un verre de menthe ou de grenadine à la main ? Jeanine était une seconde maman, une seconde mamie, toujours à l'écoute de ses petits, toujours prête à rendre service, ne se plaignant jamais, au travail tôt le matin jusqu'à tard le soir.

Jeanine. Merci pour tout ce que tu as fait pour notre village.

Thierry LECINA